



# Actions

Brochure destinée  
aux investisseurs particuliers

■ ■ INTERMEDIATE



Publié par KBC Securities  
en collaboration avec Euronext

# Index

1. Déterminer la valeur d'une action	3
2. Price/earnings	6
3. les indices comme indicateur	8
4. Fiscalité	11
5. Les différents types de dividendes	12
6. Prime (agio)/ Décote (disagio)	14
7. Actions de croissance et de valeur	15
8. Classification des actions	17
9. Types d'actions	19
10. Opérations sur titre	21

# Déterminer la valeur d'une action

Nous savons désormais quels facteurs influencent le cours d'une action, mais comment définir de manière précise la valeur d'une action et par quel

processus y parvient-on ? Ci-dessous, quelques techniques pour nous aider à définir la valeur.

## LA VALEUR COMPTABLE OU VALEUR INTRINSÈQUE

La valeur comptable d'une action représente **les capitaux propres divisés par le nombre d'actions** en circulation. Afin de définir correctement la valeur comptable, il faut d'abord déduire les frais d'établissement des capitaux propres.

### LES CAPITAUX PROPRES D'UNE ENTREPRISE SE COMPOSENT DES RUBRIQUES SUIVANTES :

- Capital
- Primes d'émission
- Plus-values de réévaluation
- Réserves
- Bénéfice reporté
- Subsidés en capital

Pour beaucoup d'investisseurs, la valeur comptable est un élément important à tenir en compte lors de l'appréciation d'une action. On peut même affirmer que la valeur comptable peut mettre une limite sous le cours de l'action.

D'autres ratios qui peuvent définir la valeur des actions : **la rentabilité, le rendement, le ratio cours/bénéfice.**

## LA RENTABILITÉ

Le terme « rentabilité » est utilisé pour exprimer le **rendement global** d'un investissement à revenu variable comme un investissement en actions. La rentabilité est exprimée par un pourcentage de l'investissement de départ sur un an ou sur la période considérée.

La rentabilité se compose de **2 facteurs**:

- La plus-value ou la moins-value en capital, ce qui représente la hausse ou la baisse de la valeur d'inventaire sur la période donnée **(= l'évolution du cours de l'action sur la période considérée)**.
- Les dividendes nets versés, pour lesquels on part du principe qu'ils sont réinvestis dans la même action à la date de détachement du coupon (ex-coupon).



---

$$\frac{(\text{Cours actuel} - \text{cours il y a 12 mois}) + \text{dividende versé}}{\text{Cours il y a 12 mois}} \times 100$$

---

## LE RENDEMENT

Quand on parle du rendement d'une action, il s'agit du **rendement sur dividende**.

**Le rendement est le rapport entre le dividende brut ou net et le cours de l'action multiplié par 100.**

Ce ratio traduit donc le niveau exprimé en pourcentage du dividende net ou brut sur la base du cours actuel de l'action. Pour un cours descendant, le rendement sur dividende sera naturellement en hausse.

### Remarque :

Il ne faut pas seulement tenir compte du rendement sur dividende d'une année, mais surtout de l'évolution du dividende.

Un dividende revu à la hausse chaque année donne une confiance explicite dans le futur.

Le dividende d'une entreprise doit toujours être mis en rapport avec le ratio de distribution.

## LE RATIO DE DISTRIBUTION (PAY-OUT RATIO)

Ce ratio représente la part du bénéfice versée aux actionnaires et aux administrateurs.

Un ratio de distribution de 1 (ou 100%) signifie que le bénéfice entier est distribué.

Ce chiffre illustre donc si une entreprise met ses actionnaires sous globe au niveau des dividendes ou préfère réinvestir l'argent dans l'entreprise afin de financer de nouveaux investissements par exemple.

# Price/earnings

Le Price/earnings, plus connu sous le nom rapport cours/bénéfice, est un ratio souvent utilisé afin de définir si une action est « chère » ou « meilleur marché ». On calcule ce ratio en divisant le cours de l'action par le bénéfice par action de l'entreprise. Si le cours est de 40 € et que l'entreprise réalise 4 € de bénéfice par action, alors le rapport cours/bénéfice sera de  $40 : 4 = 10$ . Cette valeur indique le rapport entre le cours d'une action et le bénéfice net par action. Plus le rapport cours/bénéfice est élevé, plus cher sera l'action. Le rapport cours/bénéfice peut être utilisé afin de comparer différentes entreprises au sein d'un secteur particulier. En général, on peut dire que le rapport cours/bénéfice est élevé pour les secteurs où beaucoup d'investissements ont lieu. C'est surtout le cas pour les entreprises à forte croissance. Cependant, le fait que les investisseurs s'intéressent aux actions des entreprises à forte croissance a en fait un rapport avec les prévisions pour le futur.

Le rapport cours/bénéfice n'est rien de plus qu'une indication. Le taux d'intérêt a en effet également une influence sur les cours. Dans le cas d'un taux d'intérêt bas, les investisseurs sont souvent moins intéressés d'épargner ou

d'investir dans des valeurs à taux fixes comme les obligations. Sur le marché, il existe de ce fait une demande plus importante pour les actions et cette demande accrue mène à une hausse du cours. Il existe encore d'autres modèles et méthodes pour évaluer les actions, qui sont traités en détail dans la sous-partie stratégie et analyses.

Avant de tirer des conclusions qui reposent sur des chiffres, un investisseur devra d'abord se demander les secteurs pour lesquels il s'attend à de bons résultats. Ensuite, il sélectionne les entreprises dont il pense qu'elles participeront au succès de ce secteur. Il est intéressant de répartir les risques sur différents secteurs et entreprises. À côté des entreprises que l'investisseur considère comme risquées mais potentiellement profitables, il sélectionnera également des entreprises moins risquées. De cette manière, le portefeuille sera équilibré et les risques et le rendement sous-pesés avec précaution.

Afin de s'en faire une meilleure idée, le **C/B doit être comparé avec d'autres C/B.**

Dans une première phase, il faut regarder une longue série de C/B d'une action afin de savoir si l'action est sur- ou sous-valorisée.

### Exemple :

Si ces derniers mois le C/B était d'environ 20, il est clair que le 12,5 de maintenant est bas et que la valorisation de l'action à ce moment sera manifestement plus basse que par le passé. Dans certains cas, il est plus prudent d'étudier pourquoi le C/B est plus bas que par le passé.

Étant donné que les entreprises sont rarement identiques, il est souhaitable de **comparer le C/B d'entreprises du même secteur** pour évaluer la valeur de l'action.

Les rapports C/B et leurs évolutions diffèrent très fortement entre les différentes branches/secteurs.

Le ratio C/B d'actions cycliques fluctue par exemple bien plus autour de la moyenne C/B du marché, tandis que les actions de croissance ne cessent de dépasser cette moyenne.

# Les indices comme indicateur

Un indice est la moyenne de cours d'un certain nombre de fonds avec lesquels on peut voir en un coup d'œil les fluctuations de cours d'un marché ou d'un segment de marché défini. En Belgique, l'indice BEL20 est connu comme un indicateur de l'humeur de la bourse et donc de l'économie belge. Le BEL20 indique la moyenne pondérée des 20 titres les plus négociés à Bruxelles. En 1991, le BEL20 a débuté avec une position de 1000 points. Depuis le 3 octobre 2000, les indices Euronext 100 et Next 150 sont calculés. L'indice Euronext 100 se compose des 100 plus grandes entreprises cotées aux Pays-Bas, au Portugal, en Belgique et en France mesurés en fonction de la capitalisation du marché (valeur boursière). L'indice Next 150 se compose des 150 entreprises qui suivent directement après. L'indice Euronext 100 est pour le marché combiné des titres aux Pays-Bas, en Belgique, au Portugal et en France (Euronext donc !) ce qu'est l'indice BEL20 pour le marché des titres belges. L'indice Next-150 peut être comparé à l'indice Midcap d'Euronext. Les indices «

nationaux » existeront toujours à côté des indices actuels et futurs d'Euronext.

Il est également possible de déterminer l'influence d'une action sur un indice. Vous pouvez le faire en déterminant le type d'indice et en effectuant le calcul correspondant. Nous distinguons deux sortes d'indices.

1. Indice price-weighted (pondéré par les prix)
2. Indice Market Cap weighted (pondéré par les capitalisations boursières)

Dans le cas d'un indice price-weighted, toutes les entreprises ont un poids similaire tandis que pour un indice Market Cap weighted, les grandes entreprises reçoivent un poids plus important que les plus petites entreprises dans le même indice (une hausse de valeur d'une grande entreprise a plus d'influence que la hausse de valeur d'une petite entreprise).

« Imaginez un indice price-weighted composé de 5 actions » :

Actions	Prix	Nombre d'actions
Entreprise A	5 €	1.000.000
Entreprise B	7 €	500.000
Entreprise C	10 €	2.000.000
Entreprise D	15 €	200.000
Entreprise E	2 €	750.000

Dans ce cas, la valeur de l'indice sera égale à  $(5+7+10+15+2)/5$  (nombre d'entreprises) = 7,8 points.

Par conséquent, une action avec une valeur plus élevée qui descend de 1 % aura plus d'influence sur l'indice qu'une action qui descend du même pourcentage, mais a un cours plus bas. Actuellement, on ne calcule plus l'indice en divisant simplement par le nombre d'actions dans l'indice, mais bien par ce qu'on appelle le diviseur, qui change constamment. Ce diviseur remplace le dénominateur et change avec le temps.

Imaginons que vous ayez par exemple une action de 127 € et un diviseur de 0,1557. Si le cours baisse de 1 %, l'indice diminuera de  $1/0,1557$  ou bien 6.442 points. Si vous souhaitez calculer le nombre de points de l'indice, il suffit de compter toutes les valeurs des cours dans l'indice et les diviser par le diviseur. L'indice Dow Jones est un exemple d'un indice price weighted.

Par contre, un indice value weighted ou Market Cap tient compte du nombre d'actions en circulation. Les grandes entreprises avec un cours élevé et un grand nombre d'actions auront plus d'influence sur le cours de l'indice.

Reprenons l'exemple ci-dessous.

### Nouveau cours

Action	Prix	Nombre d'actions	Capitalisation boursière
Entreprise A	5 €	1.000.000	5.000.000 €
Entreprise B	7 €	500.000	3.500.000 €
Entreprise C	10 €	2.000.000	20.000.000 €
Entreprise D	15 €	200.000	3.000.000 €
Entreprise E	2 €	750.000	1.500.000 €
Total		4.450.000	33.000.000 €

### Ancien cours

Actions	Prix	Nombre d'actions	Capitalisation boursière
Entreprise A	2.50 €	1.000.000	2.500.000 €
Entreprise B	3.5 €	500.000	1.750.000 €
Entreprise C	5 €	2.000.000	10.000.000 €
Entreprise D	7.50 €	200.000	1.500.000 €
Entreprise E	1 €	750.000	750.000 €
Total		4.450.000	16.500.000 €

Pour calculer l'indice value weighted,  
on utilise la formule suivante

---

Nouvelle capitalisation boursière  
\_\_\_\_\_ x valeur de l'indice = Value weighted index

Ancienne capitalisation boursière

**Indice de capitalisation boursière** = cours x nombre d'actions

---



Dans ce cas, la valeur du Value weighted index  
sera donc égale à  $33.000.000 / 16.500.000 \times 100 =$   
200 points d'indice.

Si une action avec une capitalisation boursière  
élevée diminue en valeur, cela aura un plus grand  
impact sur ce type d'indice que si une action avec  
une plus petite capitalisation boursière diminue du  
même pourcentage en valeur.

# Fiscalité

Les revenus des actions sont en partie taxés par le fisc. Cette taxe est directement levée (à la source) par la banque ou la société de bourse. Notez qu'il ne faut pas mentionner les intérêts sur actions dans la déclaration fiscale. Tout d'abord, il y a une taxe boursière de 0,35% qui est retenue sur chaque transaction en actions (tant pour l'achat que la vente). Si vous achetez pour 10.000 € d'actions, le fisc décomptera 35 € de taxe boursière. Les taxes boursières sont appliquées par toutes les sociétés de bourse et les banques et sont les mêmes partout en Belgique. L'exception à cette règle se produit quand une entreprise émet pour la première fois des actions sur la bourse, processus aussi appelé IPO (initial public offering). La taxe boursière n'est pas d'application pour la souscription de ces actions.

En Belgique, les plus-values réalisées sur des actions sont totalement exemptées de précompte mobilier. Ce principe ne s'applique pas aux dividendes, qui sont taxés à 30 % en Belgique. Il faut également faire attention aux dividendes étrangers, qui sont d'abord taxés dans le pays d'origine et ensuite aussi en Belgique. Comme compensation, la Belgique a contracté des conventions fiscales avec les autorités étrangères afin qu'une part du précompte mobilier puisse être récupérée. Cependant, vous n'y avez pas automatiquement droit étant donné que vous devez tout d'abord signer une attestation. À cet effet, vous pouvez demander de plus amples informations à Bolero car cette situation varie de pays en pays. Par exemple, la Belgique a une double convention fiscale avec l'Italie et la France.

Ci-dessous un exemple fictif afin d'illustrer les prélèvements fiscaux (les cours sont fictifs afin de rendre plus clair l'exemple de calcul).

Le 6 janvier 2013, vous avez acheté 500 actions KBC à 30 € pour une valeur de 15.000 €. Le lundi 17 mars, vous revendez ces mêmes actions à un prix de 42 € soit 21.000 € au total. Entre-temps, vous avez reçu pour 1500 € de dividendes.

Taxes boursières à l'achat :  $15.000 \text{ €} \times 0,35 \% = 52,50 \text{ €}$

Taxes boursières à la vente :  $21.000 \text{ €} \times 0,35 \% = 73,50 \text{ €}$

Précompte mobilier sur dividendes :  $1.500 \text{ €} \times 25 \% = 500 \text{ €}$

Taxes sur plus-value = exemptées en Belgique.

Total : 626 € sur un revenu de 7.500 € soit environ 8 % (ce pourcentage varie en fonction du bénéfice et de la composition de vos revenus).

# Différentes sortes de dividendes

L'actionnaire a en principe droit à une compensation pour la mise à disposition du capital à risque : **le dividende**. En règle générale, le versement d'un dividende se produit quand une entreprise génère du bénéfice. Si ce n'est pas le cas, la direction de l'entreprise demandera à l'Assemblée générale des actionnaires de ne pas verser de dividendes. Ci-dessous, vous retrouverez les différentes sortes de dividendes.

## Dividende brut

La société qui verse le dividende doit payer un impôt sur les sociétés sur le bénéfice de l'exercice avant les taxes. Une partie du bénéfice de l'exercice après les taxes et d'un éventuel résultat reporté de l'exercice dernier est destiné à être distribué aux actionnaires. Cette part calculée par dividende est le **dividende brut**.

## Dividende net

Pour le versement de ce dividende brut, l'entreprise doit retenir un **précompte mobilier** et le verser au trésor. Le précompte mobilier est la taxe que l'on paie sur les revenus d'investissement. Pour les dividendes, ce tarif s'élève à 30 % et pour les intérêts également à 30 %.

On appelle **dividende net** le dividende après paiement du précompte mobilier.

## Dividende intérimaire (acompte sur dividendes)

Parfois, les entreprises optent pour déjà verser à l'avance une partie du **dividende final** à déterminer. On parle alors du versement d'un **dividende intérimaire** (par exemple dividende semestriel ou trimestriel).

Après l'approbation de la proposition finale de dividende lors de l'Assemblée générale des actionnaires, la part restante du dividende, le **dividende final** est versée.

## Stock dividend (en anglais) ou actions-dividende ou dividende en actions

L'on entend par **stock dividend** ou **actions-dividende** un versement de bénéfice aux actionnaires sous la forme d'actions et non d'argent. On y procédera quand l'entreprise n'estime pas possible d'octroyer le dividende en cash ou lorsque l'entreprise a besoin de cet argent pour des projets d'investissement.

## Dividende optionnel

On parle d'un **dividende optionnel** lorsque l'actionnaire peut choisir entre un paiement du **dividende en espèce ou en nouvelles actions** de l'entreprise. L'investisseur peut donc souscrire à une augmentation de capital par apport de son dividende net. Ce droit est représenté par un coupon attaché à l'action. Ces coupons peuvent, pendant un certain temps, être échangés contre de nouvelles actions.

La technique du dividende optionnel a été introduite en Belgique en 1989. Depuis lors, le nombre d'augmentations de capital via le dividende optionnel a considérablement grimpé.

# Prime (agio)/ Décote (disagio)

Il existe différentes manières de mesurer la confiance dans une entreprise. Une des méthodes pour définir la fiabilité que l'investisseur a dans une entreprise consiste à calculer la prime et la décote de l'action. Le surplus/ la prime et la décote sont deux concepts différents qui reproduisent la plus-value et la moins-value d'une action par rapport à la valeur intrinsèque/nominale.

La valeur intrinsèque d'une action est bien souvent la valeur comptable d'une action ou le prix d'émission d'origine d'une action. Si l'entreprise crée plus de confiance et une demande plus élevée pour l'action, alors le cours se détachera de plus en plus de la valeur intrinsèque (de manière positive) et inversement en cas de perte de confiance. Le cours réel est déterminé par l'offre et la demande alors que la valeur intrinsèque est déjà fixée à l'émission de la première action.

Si une entreprise endommage la confiance d'un investisseur (par exemple dans le cas de pertes soudaines), alors le prix qu'un investisseur souhaite payer pour une action diminuera et pourra même se situer en dessous de la valeur intrinsèque (ce que l'on appelle une décote). D'autre part, des entreprises prometteuses peuvent coter à des cours record et lever d'énormes plus-values dans leur cours. C'est ce qu'on appelle une réserve de surplus.

# Les growth et value stocks (actions de croissance et de valeur)

Les growth et value stocks, respectivement appelés action de croissance et action dépréciée ou « de valeur », sont deux types d'actions contradictoires. Warren Buffett est l'un des plus connus adhérents des actions de valeur.

Pour les actions de valeur, on part du principe que vous trouvez des actions de qualité sur le marché à un prix sous-valorisé. En utilisant l'analyse technique, vous pouvez retrouver ces actions de valeur en vous appuyant sur un ratio cours/bénéfice bas, un rendement sur dividende élevé et un prix de cours très proche de la valeur comptable de l'action. Ils ont également un ratio cours/valeur comptable, cours/cashflow et cours/ventes bas en comparaison avec l'action moyenne. En tant qu'investisseur, vous investissez dans ces actions car vous pensez que le marché n'est pas toujours efficace et qu'il existe des entreprises qui cotent en dessous de leur prix effectif. Une correction future fera par la suite à nouveau augmenter le cours.

La plupart du temps, les dividendes sont versés et la rentabilité croissante donne une image positive de l'avenir de l'entreprise. Souvent, les investisseurs pensent que l'action

dépréciée constitue un investissement dans des entreprises plus petites et bon marchés, mais ce raisonnement est erroné. L'entreprise doit toujours être porteuse d'un certain potentiel afin de ne pas investir dans les produits à risque (junk investing).

N'oubliez pas que vous achetez tout d'abord une entreprise et non des actions quand vous investissez dans des actions de valeur ! Les actions de valeur sont des actions d'entreprises stables, d'une certaine taille et qui distribuent de manière récurrente des dividendes.

En ce qui concerne les actions de croissance, on parle d'actions d'entreprises pour lesquelles les ventes ont le vent en poupe (ou qu'il y a des signes d'une hausse drastique de celles-ci), le bénéfice par action augmente, où les marges bénéficiaires sont importantes et où le rapport cours/bénéfice est relativement élevé. Les dividendes sont en grande partie réinvestis dans l'entreprise et la rentabilité de l'actif total est très élevée. L'entreprise a également un niveau d'endettement bas, ce qui lui permet de financer elle-même des projets sans trop de problèmes.

**On retrouve des actions de croissance dans :**

- Les secteurs à faible concurrence ;
- les secteurs peu réglementés ;
- Les secteurs où il y a beaucoup de recherche et de développement, ce qui permet une croissance continue ;
- Un segment de marché où l'entreprise est dominante.

Lorsqu'on investit dans les actions de croissance, on devrait de manière optimale obtenir un ratio PEG (price/earnings to growth ratio) en -dessous de 1. Le ratio PEG indique si une action est sous-valorisée par rapport à son potentiel de croissance. On calcule le ratio PEG en divisant le rapport cours/bénéfice par le taux de croissance du bénéfice attendu. Une action pour laquelle vous payez 20 fois le bénéfice par action, doit réaliser une croissance attendue du bénéfice (ou un bénéfice par action) d'au moins 20 % pour que cela vaille la peine de l'acheter. Pour les actions de croissance, la croissance vient du réinvestissement du bénéfice dans l'entreprise (le bénéfice convenu).

# Classification des actions

Il est possible de classer les actions de différentes manières. Sur la base du secteur, du chiffre d'affaires, du bénéfice, du rendement... Bien souvent, il est également intéressant de connaître la taille d'une entreprise étant donné qu'il existe un rapport entre la croissance potentielle de cours d'une entreprise et sa taille. On détermine la taille d'une entreprise en calculant la capitalisation boursière.

On calcule la capitalisation boursière de la sorte :

$$\text{Cours} \times \text{nombre de titres émis}$$

Il existe différentes classifications sur la base de la taille pour laquelle les limites de groupes définis peuvent différer. Les limites varient dans le temps, du fait que les valeurs soient converties en autre devise ou par d'autres classifications qui peuvent légèrement différer. Vous pouvez voir ci-dessous quelques exemples de classification possible :

Groupe	Capitalisation du marché
Giant ou Mega Cap	Au-dessus de 200 milliards de dollars
Large Cap	Entre 10 et 200 milliards de dollars
Mid Cap	Entre 2 et 10 milliards de dollars
Small cap	De 300 millions à 2 milliards de dollars
Micro cap	Moins de 300 millions de dollars

Vous trouverez ci-dessous une autre classification également d'application.

- Au compartiment (ou groupe) « A » appartiennent les titres avec une capitalisation boursière de plus d'un milliard d'euros ; « blue chips » ou « large caps »
- Au compartiment « B » appartiennent les titres avec une capitalisation boursière entre 150 millions et 1 milliard d'euros ; « mid caps »
- Au compartiment « C » appartiennent les titres avec une capitalisation boursière de moins de 150 millions d'euros ; « small caps »
- Un autre groupe se compose de ce qu'on appelle les penny stocks. Les limites de ce type d'actions ne sont pas très claires. On part du principe que les actions avec un cours faible (ce qu'on appelle les actions centimes) et une capitalisation boursière peu élevée sont des penny stocks. Il s'agit d'investissements hautement spéculatifs étant donné qu'ils sont souvent non liquides et qu'ils ont un spread important (différence entre le cours du bid et du ask) et sont difficiles à suivre.

Nous pouvons donc conclure qu'il peut y avoir une différence énorme entre les classifications et qu'une Large Cap peut avoir une autre signification pour plusieurs investisseurs.

Le seul but de ces compartiments est d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur les entreprises en les classant en petites et moyennes entreprises sans tenir compte à cet effet d'autres critères comme le secteur d'activité ou l'adhésion à un indice.

Nous pouvons également différencier les différents secteurs. Ainsi, les actions des entreprises de détail sont traditionnellement moins volatiles que les entreprises cotées dans le secteur biotechnologique par exemple qui peuvent connaître d'importantes variations de cours. Les actions financières comme celles des banques créent d'autres attentes que les actions cycliques et il importe également de bien les scinder en différents groupes afin de définir les attentes du marché.

# Types d'actions

**Sur la bourse, vous serez principalement confronté à des actions « normales » qui octroient un droit de vote et éventuellement un versement de dividendes et vous rendent propriétaire partiel de l'entreprise. Cependant, il existe toute une panoplie d'autres actions qui octroient ou retirent certains droits spécifiques.**

**Les actions de priorité :** Le plus souvent, ces actions sont en possession du fondateur et donnent droit à certaines décisions sans en imputer la responsabilité aux autres actionnaires, comme la désignation du conseil d'administration.

**Les parts bénéficiaires :** La plupart des actions représentent une partie du capital alors que ces actions représentent un apport non-financier comme un bâtiment des fondateurs par exemple. Ces actions limitent le droit de vote, mais donnent bien droit à une part du bénéfice.

**Actions sans droit de vote :** Ces actions octroient bien un droit de dividende d'une entreprise, mais ne donnent pas de droit de vote à l'Assemblée générale.

**Actions préférentielles :** Les actions préférentielles sont une des formes les plus sûres d'actions. Ces actions s'élèvent au-dessus des autres, recevront des dividendes

avant les autres actions « normales » et seront remboursées en premier dans le cas d'une faillite. Il peut être déterminé que ces actions amènent un rendement plus élevé ou que dans le cas d'un bénéfice limité, les dividendes seront versés uniquement aux possesseurs d'actions préférentielles. Il est également possible que ces actions n'aient aucun avantage ni droit de vote. La comparaison est donc de mise.

**Tracking stocks :** Si une entreprise décide de faire entrer une partie de l'entreprise en bourse, il est alors possible d'opter pour l'émission de tracking stocks. De cette manière, il est possible que le groupe Pepsi Co décide de faire entrer Lays (qui est une sous-partie du groupe) en bourse. Dans le cas de conflits, les intérêts des tracking stocks sont subordonnés à ceux de la société mère.

**Certificats :** Les certificats sont des actions émises par un bureau d'administration fondateur et qui possèdent toutes les caractéristiques des actions à part le droit de vote. De cette manière, ils suivent le cours et fournissent un dividende équivalent aux autres actions. Ces actions peuvent être scindées en certificats convertibles (peuvent directement être convertis en actions) et certificats non-convertibles (qui ne peuvent pas être convertis).

**Actions de capital :** Ces actions sont émises en échange d'un apport qui a aidé à constituer le capital de l'entreprise.

**Droit de vote simple ou multiple :** Ces actions détiennent 1 ou plusieurs droits de vote à l'Assemblée générale des actionnaires.

**Actions attribuées gratuitement :** Lorsqu'on décide de verser un dividende sous la forme d'actions, on parle d'émission gratuite d'actions.

**Actions avec des avantages fiscaux :** Ces actions sont fiscalement déductibles.

**Droit préférentiel de souscription ou droit de préemption:** Voir l'exemple ci-contre pour plus d'explications.

Le droit préférentiel de souscription est un droit qui fait que les actionnaires peuvent acheter des actions à court terme contre un prix de souscription fixé. Vous trouverez ci-dessous un exemple du processus appliqué aux droits préférentiels de souscription.

Un droit préférentiel de souscription est émis par Recticel à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 10 décembre. Pour 2 droits préférentiels de souscription, 3 nouvelles actions Recticel peuvent être acquises à 8,32 euros pièce.

Pour chaque action Recticel existante, il existe un droit préférentiel de souscription. Ce qui signifie que tous les investisseurs qui hier, à la clôture du marché, avaient des actions Recticel, détiendront aujourd'hui un nombre identique de droits de souscription. Ces droits de souscriptions sont négociables jusqu'au 10 décembre en bourse. Il est possible de les acheter et, si vous le désirez, de les vendre. Par exemple, si l'on ne souhaite pas souscrire à de nouvelles parts, ou si l'on ne dispose pas des liquidités nécessaires.

Sur la base du cours de clôture de Recticel du 27-11 (14,25 euros), la valeur du droit préférentiel de souscription sera de 3,56 euros. De cette manière, l'ouverture théorique de Recticel pour aujourd'hui 28-11 devrait désormais s'élever à 10,69 euros. L'action Recticel a commencé plus haut, mais cote désormais autour des 10,69 euros, donc sans modification. En revanche, le droit préférentiel de souscription cote désormais autour des 3,35 euros, ce qui représente environ 20 centimes de moins que la valeur théorique.

# Opérations sur titre

Si cela fait déjà un petit temps que vous êtes plongé dans le monde de l'investissement, vous avez sans doute déjà été confronté aux opérations sur titre (corporate actions). Elles comprennent toutes les actions qu'une entreprise entreprend de plein gré ou involontairement et qui pèsent sur le cours de leur action.

On peut les scinder en trois groupes :

**1.** Les opérations sur titre indirectes : ces opérations n'ont pas d'impact financier

direct pour les actionnaires. On pense ici au fractionnement d'actions qui fait augmenter un certain nombre d'actions.

**2.** Les opérations sur titre directes : ces opérations ont un impact financier direct sur les actionnaires, notamment dans le cas d'une faillite.

**3.** Les opérations sur titre ne rentrant dans aucune de ces catégories. On pense ici à un changement de dénomination.

Quelques exemples d'opérations sur titres :

Opération sur titre	Objectif	Impact financier
Dividende (spécial)	Versement des actions en cash	Direct
Fractionnement d'actions	Augmentation du nombre d'actions et diminution du prix par action avec comme objectif une augmentation de la liquidité	Indirect
Fractionnement inversé d'actions	Diminution du nombre d'actions et augmentation du prix par action	Indirect
Fusion	Des entreprises concurrentes ou complémentaires fusionnent pour créer de la plus-value	Indirect

Acquisition	Une entreprise concurrente ou complémentaire en rachète une autre	Indirect
Scission ou spin-off	Autonomisation d'une certaine entité de l'entreprise	Direct
Émission d'actions via des droits préférentiels de souscription	Les nouvelles actions sont exclusivement ou a priori offertes à des actionnaires existants, généralement contre une réduction bien définie	Indirect
Liquidation/faillite	Fin de l'existence de l'entreprise	Direct

### Exemple de fractionnement d'actions :

Imaginez, une entreprise possède 100.000 actions d'une valeur de 200 € et souhaite booster la liquidité de celles-ci en émettant de nouvelles actions. On décide de scinder l'action en 10.

Par conséquent, un investisseur qui avait 100 actions pour une valeur de 2.000 € recevra toute une nouvelle série d'actions. Le nouveau nombre d'actions de l'investisseur sera de 1.000 (10 x 100), mais la valeur du cours de l'action diminuera à 20 € (200€/10). La valeur de l'ensemble d'actions reste de 2.000 €, mais il y a maintenant plus d'actions en circulation et celles-ci sont plus liquides. Une fragmentation inverse fonctionne de manière similaire mais dans la direction opposée.

Dans beaucoup des cas susmentionnés, il ne vous faudra entreprendre aucune action spécifique. La banque ou le broker demandera son choix à l'investisseur uniquement si ce dernier a en effet le choix entre différentes possibilités.

### Un petit exemple pour illustrer :

L'entreprise X cote sur Euronext Brussels et souhaite augmenter son capital via l'émission de nouvelles actions. Afin de compenser la dévaluation pour les actionnaires existants, l'opération est menée de la sorte : chaque actionnaire existant possède pour chaque 5 actions le droit de souscrire à 1 nouvelle action au prix de 15 % en moins que le cours actuel de l'action. Concrètement, ces 5 droits donnent à l'actionnaire le droit de souscrire à 1 nouvelle action X.

L'actionnaire existant n'est pas obligé de le faire. Dans le cas où il ne serait pas prêt à augmenter ses positions d'action dans l'entreprise X, il peut négocier ce droit s'il est coté. Ceci offre par exemple la possibilité pour les actionnaires qui possèdent un certain nombre d'actions en portefeuille qui n'est pas un multiple de 5 de pouvoir en acheter afin d'atteindre un multiple et d'appliquer chacun de ses droits.



Publié par KBC Securities  
en collaboration avec Euronext.

#### Disclaimer

La présente publication a un caractère purement informatif et ne comporte aucun conseil d'investissement. Elle est proposée telle quelle, sans aucune garantie de quelque nature que ce soit. Bien que la rédaction du contenu ait fait l'objet de l'attention nécessaire, Euronext n'offre aucune garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations reprises dans la présente publication. Euronext décline toute responsabilité pour toute perte ou tout préjudice de quelque nature que ce soit découlant de l'utilisation des informations fournies, de la confiance qui leur a été accordée ou des actes posés sur leur base.

Le contenu de la présente publication ou les informations auxquelles il fait référence dans la présente publication ne forment en aucun cas la base d'un contrat quelconque. L'émergence de droits et obligations relatifs à des produits financiers négociés en Bourse, qui sont exploités par des filiales d'Euronext, dépend intégralement des règles en vigueur de l'exploitant du marché. Sauf mention contraire, tous les droits de propriété et intérêts relatifs à la présente publication appartiennent à Euronext. La présente publication ou des passages de la présente publication ne peuvent être diffusés sans l'accord écrit préalable d'Euronext. Des passages de la présente publication incluent des contenus ou informations faisant l'objet de droits d'auteur, de droits de marque ou d'autres droits de tiers.

Les contenus de tiers ne peuvent pas être utilisés.

Données au [DATE]. Euronext n'est pas tenu d'actualiser ces informations.

Euronext englobe Euronext SA et ses entreprises associées. Les informations relatives aux marques et aux droits de propriété intellectuelle d'Euronext sont disponibles sur le site [www.euronext.com/terms-use](http://www.euronext.com/terms-use).

© 2014 Euronext SA - Tous droits réservés.

La présente publication est uniquement mise à disposition à des fins informatives. Les informations sont de nature générale et ont un caractère purement instructif. Elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme un conseil en investissement personnalisé, ni comme une proposition, incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'un investissement ou de réalisation de toute autre opération de quelque nature que ce soit. Vous assumez par conséquent l'entière responsabilité de l'utilisation que vous ferez de ces informations dans le cadre de vos décisions personnelles en matière d'investissement. Bien que les informations soient basées sur des sources jugées fiables par l'auteur, KBC Securities ne garantit pas leur exhaustivité, leur exactitude et leur actualisation, et vous devez tenir compte d'éventuels changements (législation, traitement fiscal).